

Motion 2194

demandant que l'IUFE réduise d'une année son cursus en vue du titre d'enseignant primaire pour les étudiants formés à l'Université de Genève (formation des instituteurs en 3 ans)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que l'IUFE de Genève délivre un certificat d'enseignement primaire en 4 ans alors que les autres HEP de Suisse le font généralement en 3 ans ;
- que cet IUFE est en fait une HEP au sein de l'université ;
- que la durée du cursus n'est pas satisfaisante pour la majorité des étudiants ;
- que le PDC a proposé dans son programme d'élections 2013 de normaliser cet IUFE en le transformant en une HEP (<http://pdc-ge.ch/programme/formation/creer-une-haute-ecole-pedagogique>) ;
- que la première année en tronc commun n'offre qu'un lien éloigné avec le métier,

invite le Conseil d'Etat

à mettre en œuvre un cursus de 3 ans donnant accès à l'obtention d'un titre permettant, à Genève et en Suisse, d'enseigner dans les degrés 1 à 8 HarmoS.